



Après les Simard de Sorel, les Thibault de Pierreville

A Sorel, les Simard, qu'on appelle aussi "la famille royale", contrôlent tout dans la ville. Léon, Jean, Claude et Arthur se conduisent comme les rois et maîtres de Sorel. A Pierreville, ce sont les quatre frères Thibault qui règnent sur un empire. Ils possèdent l'usine "Camions à incendie Pierreville", le principal fournisseur d'emplois. René est maire et son frère Charles-Etienne est conseiller municipal. Le neveu de René Thibault, Léo Chapdelaine, est aussi membre du conseil municipal. Un des édifices à René, loué au gouvernement fédéral, sert de bureau de poste. Tandis que l'un des frères Thibault fait de l'argent avec les aqueducs, les autres frères Thibault contrôlent "leurs sujets" pour qu'ils leur

soient fidèles. Des grévistes se sont vus refuser l'accès d'une brasserie, parce qu'ils étaient grévistes; pour d'autres, c'est l'épicier qui les menace. La police de Pierreville est au service de Monsieur le maire-patron. Ils ont aussi pour eux des contacts avec toutes les municipalités du Québec et de l'Ontario, des amis députés au pouvoir. Tout allait bien pour les Thibault jusqu'à ce que des sujets décident de se révolter. Depuis ce jour, la petite municipalité de Pierreville n'est plus la même. Une poignée de grévistes tiennent tête à des patrons qui se conduisent comme si tout leur appartenait. Les "4" capitalistes de Pierreville vont apprendre à respecter les travailleurs, tout comme la clique des Simard de Sorel.

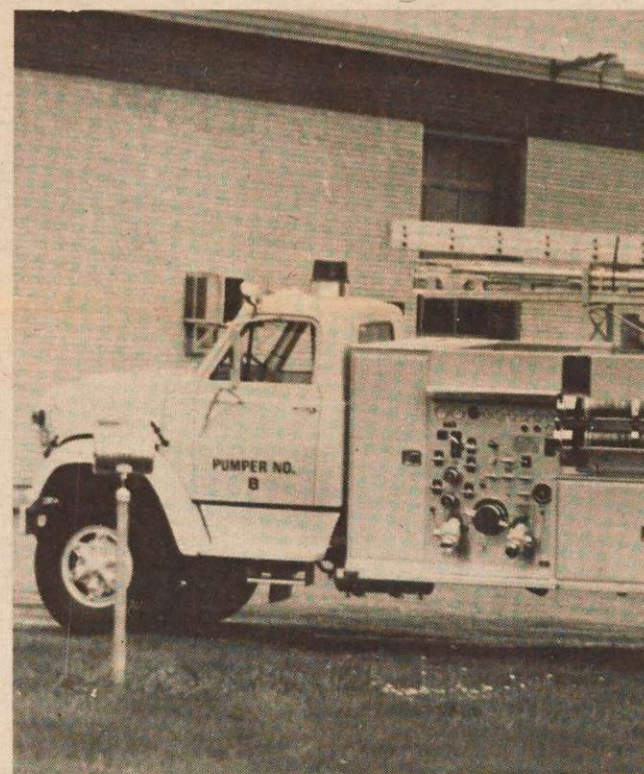
La police à René Thibault

René Thibault est maire de Pierreville, une petite localité de 2,000 habitants situé près de Sorel. Un matin, Marcel Gill, le président du syndicat, reçoit la visite de M. le maire et de sa police. Ils viennent effectuer une perquisition parce que, paraît-il, il aurait volé un coffre à outil. Coïncidence, la perquisition est effectuée quelques heures avant une assemblée syndicale que Marcel Gill doit présider. Le maire-patron de Camions Incendie Pierreville donne des ordres aux policiers et se met lui-même à fouiller dans les tiroirs, y compris les endroits où on ne peut, selon toute logique, cacher un coffre à outil, comme par exemple dans les poches de son pantalon. Quoi qu'il en soit, il essaie de toute évidence d'empêcher Marcel Gill de présider l'assemblée syndicale.

C'est comme ça depuis le début du conflit avec la police à Thibault. Ils interviennent au premier coup de téléphone de M. le Maire. Et quand ils craignent que les grévistes parlent aux scabs, ils font appel à la Police Provinciale. Rien de plus facile pour eux. M. le maire est derrière eux. C'est comme ça que ça se passe avec les Thibault. Tout pour protéger leur empire et leur emprise sur les citoyens-travailleurs de Pierreville. Bref, les taxes des grévistes et des citoyens de Pierreville servent à protéger les voleurs de jobs des frères Thibault. Les taxes servent à enrichir Thibault qui peut continuer à vendre ses camions malgré la grève. Est-ce que c'est normal? Combien d'employeurs ont autant de privilèges? Va-t-on laisser continuer ça. Attend-t-on que les petits épiceries ne puissent plus faire crédit et que les grévistes quittent la région. Y-a-t-il tant d'emplois à St-François du Lac et à Pierreville pour qu'on puisse se permettre cela. NON!

C'est pas parce qu'on habite Pierreville que nous devrions gagner moins cher qu'ailleurs.

C'est pour ça qu'on s'est syndiqué!



Les grévistes de Camions incendie Pierreville fraternisent avec les travailleurs de Pierre Thibault (1972), qui sont venus les appuyer sur la ligne de piquetage.

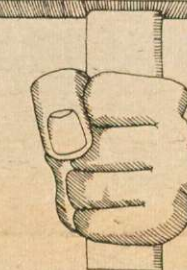
Les vrais artisans des frères Thibault

Des camions comme celui-là, on en produit 100 par année. Ils se vendent environ \$125,000 chacun. Mais nous, nous sommes payés environ \$3.00 de l'heure. Ces camions sont produits à partir de photos et non pas de plans. Les frères Thibault font les plans par après, lorsque le camion est terminé. Compte tenu des réparations et de l'entretien de camions usagés, la compagnie fait un chiffre d'affaires d'environ \$8 millions. Mais, nous, nous avons droit aux miettes. Pourtant, la compagnie vend des camions aussi loin que Taiwan, le Brésil ou le Mexique. Elle n'a qu'un concurrent: Pierre Thibault (1972). Avant '69, les frères René, Charles-Etienne, Marion et Yvon étaient propriétaires de l'autre usine avec leurs frères. Puis, il y eut une chicane de famille et ils partirent leur propre usine: "Les camions à Incendie Pierreville". En '72, Pierre Thibault a fait faillite. La raison était simple. Camion Incendie Pierreville pouvait vendre ses camions à moindre prix, ses employés étant moins payés qu'à Pierre Thibault. Bref, la richesse des frères Thibault, c'est sur notre dos qu'ils l'ont faite.

Fini le temps du mépris

On se bat aussi pour sauver notre vie

DEHORS LES CONTRÔLES



14 OCTOBRE

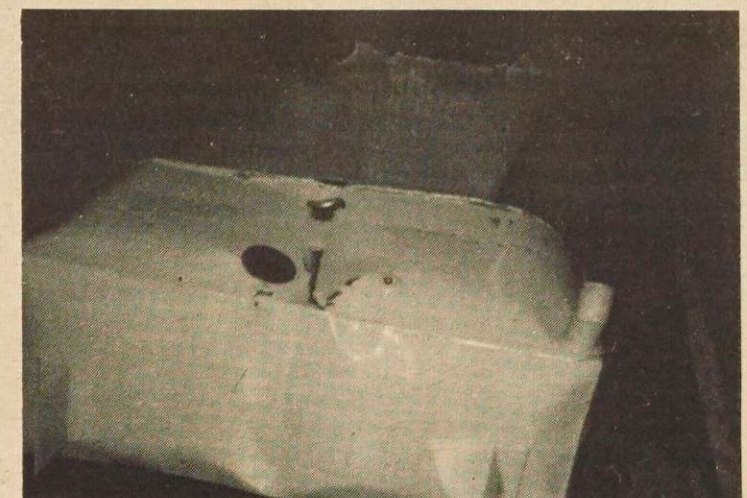
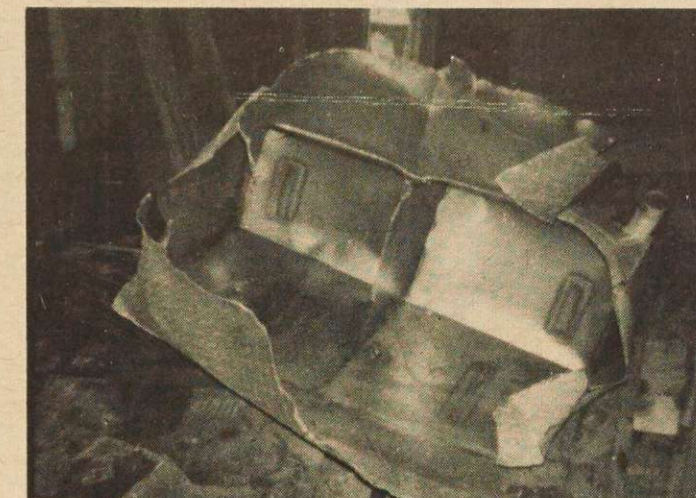
GRÈVE GÉNÉRALE CONTRE LES MESURES TRUDEAU-BOURASSA

La compagnie prétend qu'il n'y a pas d'accident à Camions Incendie Pierreville. C'est pourquoi elle refuse d'accorder une clause de sécurité-santé aux travailleurs. On se doute bien que les frères Thibault mentent. On a la preuve que des accidents graves se produisent à l'intérieur de l'usine. Les deux photos ci-dessous ont été prises en février 76. Richard Desmarais travaillait à souder un nouveau réservoir. Il y avait de la vapeur d'essence dans le réservoir de 40 gallons. Il s'est vite transformé en une véritable bombe à retardement...qui devait lui sauter dans la face après quelques minutes de travail. Richard Desmarais fut hospitalisé et passa quinze jours sans travailler. La bombe avait une telle force que les vitres du deuxième volèrent en éclats. Quinze jours après son retour au travail, Richard Desmarais et deux autres soudeurs demandent à la compagnie de leur fournir des masques afin de pouvoir souder à l'intérieur d'un immense réservoir. La compagnie refuse et exige qu'ils travaillent à l'intérieur du réservoir au prix de leur vie. Ils sont congédiés plutôt que de prendre cette chance insensée.

Un mois après la bombe qui avait sauté au visage de Richard Desmarais, un accident semblable se reproduisait...

Il y a deux ans, un camion a brûlé et est venu près d'incendier toute l'usine. La raison: on avait demandé de souder alors que la compagnie n'avait pas fait vider le réservoir à essence.

Tous ceux qui travaillent à l'intérieur de l'usine savent qu'il ne se passe pas une journée sans que des travailleurs ne se coupent, surtout dans les départements de la carrosserie. Tous savent combien il faut crier fort tellement le bruit est intense. Ceux qui travaillent à la soudure ont tous eu des "flash" ou des évanouissements à un moment ou à un autre. Mais ça, c'est normal pour les frères Thibault. Ils attendent que quelqu'un perde la vie avant de s'occuper de la sécurité et de la santé. La vie d'un travailleur, ça passe après les profits!



Lucien Demers, négociateur

"Au mois d'août 1975, les travailleurs de cette usine décident qu'ils en ont assez de travailler pour le salaire minimum et à des conditions minimum, et ils fondent un Syndicat. Les 2/3 des travailleurs (42 sur 65) décident d'adhérer au Syndicat. Aussitôt le Syndicat fondé, le président du Syndicat est congédié en même temps qu'un autre employé qui avait osé recruter des membres. Entre temps, l'Employeur décide de tenter de former un comité de boutique. La Compagnie manque son coup.

Finalement, le Syndicat obtient son accréditation le 21 novembre 1975. L'Employeur décide à nouveau de procéder à six autres congédiements. Le Syndicat lui continue sa lutte légale en présentant un projet de convention.

Le droit légal de grève est acquis vers le début de mai. Les gars décident d'attendre encore quinze jours avant de déclencher la grève. Quelque temps avant la date du droit légal de la grève, la Compagnie engage le lutteur Paul Leduc et neuf fiers-à-bras: ils se promènent à l'intérieur de l'usine et les boss leur indiquent les militants. Les gars sont impressionnés, mais ils "toffent" quand même et décident de sortir environ quinze jours après la date du droit légal, soit le 19 mai 1976.

Aussitôt la grève déclarée, les gars décident d'entrer en action en essayant de convaincre les autres travailleurs

de ne pas entrer au travail. La grève légale réussit à fonctionner pendant une heure. Voyant que l'affaire fonctionnait, les Thibault décident de demander l'aide de la Police Provinciale. L'efficacité de la Police a raison de nos grévistes, quinze scabs réussissent à entrer et, par la suite, nous en comptons une quarantaine.

Pendant la période s'étendant du mois d'août 75 au 19 mai 1976, les boss ont vraiment tout fait pour essayer de casser le Syndicat: congédiements, mensonges, menaces, chantage, tentative de formation d'un comité de boutique, graissage des "têteux", engagement de lutteurs, protection de la Police Provinciale, injonction, engagement de scabs, arrestations massives de nos gars. Malgré tout ça, la grève se poursuit. Après un mois, un groupe important de travailleurs démontre sa solidarité aux grévistes en faisant une manifestation. La grève commence à être efficace depuis.

Le député Côté annonce avec pompe l'octroi d'un contrat de \$59,000...

Actuellement, il y a 38 grévistes et 46 scabs. Vous comprenez que la lutte est dure; la situation est difficile. Même s'il demeure dans une autre municipalité, le maire a essayé d'engager cinq policiers additionnels sous prétexte qu'il y a eu des actes de vandalisme."

Le Travail

Publié par la CSN
Produit par le service de l'information
Photographies:
J.-Claude Champagne
Des grévistes de Camion Incendie Pierreville (CSN)

**Un scab,
c'est comme
la compagnie:
"Ça n'a pas de coeur"**

Qu'est-ce que c'est un scab? Un scab, c'est quelqu'un qui n'a pas de coeur. C'est quelqu'un qui vole la job d'un autre. Ils sont 46 à Camions Incendie Pierreville. C'est comme si demain votre voisin venait vous voler votre emploi, votre gain. Vous seriez alors sans salaire, obligé quand même de faire vivre votre famille. Un scab n'a pas de morale. Il vendrait sa mère puisqu'il est capable de perpétuer le hold-up le plus odieux qui existe. Normalement dans une grève, il n'y a pas de scab. La loi permet la grève dans un certain cadre. A Camions Incendie Pierreville, on a respecté ce cadre légal. La compagnie, elle, s'en est moqué. Elle a engagé des scabs pour rendre la grève inefficace, pour continuer à produire sans syndicat, en payant les travailleurs à des salaires de famine. Un scab, c'est quelqu'un qui crache sur son voisin qui a eu le culot de se tenir debout. Il est habituellement mis-à-pied dès que la grève se termine. Le patron le sait incapable de combattre l'injustice. Il en profite. Tous les travailleurs paient très cher cette vermine sociale. Un voleur de job, c'est aplaventri, mou, flatteur de patron.

C'est quelqu'un qui spéculé sur la misère de son voisin. Une job, le droit au travail, sans discrimination, c'est un droit reconnu à chaque être humain. Mais à Camions Incendie Pierreville, ce droit n'existe pas. Le droit de se syndiquer et de se défendre n'existe pas. Le droit de vivre de sa force de travail n'existe pas.

Si les travailleurs demandaient la lune, l'attitude du patron serait compréhensible. Mais ils ne demandent qu'un salaire égal à Pierre Thibault (1972). Ils demandent la sécurité d'emploi, la sécurité au travail, le droit à des vacances normales, à des congés-maladie, à des congés lorsque son conjoint meurt, etc...

Les travailleurs du Front Commun ont obtenu plus que ce que demandent les grévistes. Mais même si les demandes syndicales sont fort raisonnables, les frères Thibault ne veulent rien savoir. Comme les scabs, ils sont des sans coeur. Ils refusent de reconnaître le syndicat, ils refusent de négocier, ils refusent d'écouter la colère qui gronde.

Un ligne de piquetage bien tranquille jusqu'à ce qu'un scab fonce sans avertissement sur la ligne de piquetage au risque d'écraser un gréviste.



MANIFESTATION

Jour: Jeudi 16 Septembre
Heures: 6hres30 pm
Départ: Du Conseil Central de Sorel
900 de l'Eglise, Tracy

Des autobus partiront du Conseil Central pour se rendre à l'usine de Camions Incendie Pierreville. Transport gratuit.

On appuie les grévistes de Pierreville jusqu'à la victoire sur la clique des Thibault.



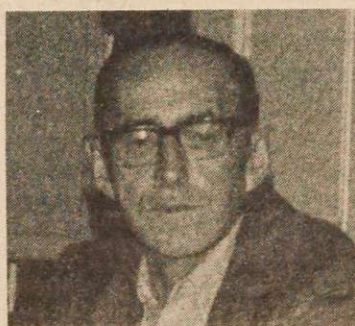
Marcel Pelletier, président du Conseil Central de Sorel.

"Cette grève-là mérite notre support le plus entier. J'étais présent à l'assemblée où les syndiqués ont décidé de faire la grève. Ils n'avaient pas le choix. Le patron leur offrait .59 cents d'augmentations et rien sur toutes les autres clauses. C'était son offre finale. Ou bien les travailleurs acceptaient cela ou bien ils déclenchaient la grève. D'autant plus que certains d'entre eux étaient suspendus ou congédiés de la journée-même. Les frères Thibault n'ont jamais voulu d'un syndicat pour protéger les travailleurs. C'est ça le fond du problème."



Yvan Gill, vice-président du syndicat.

"On tient le coup depuis le 19 mai 1976. Les "4" frères Thibault ne veulent pas payer des salaires convenables, c'est-à-dire au-dessus du salaire minimum, parce qu'ils ne veulent pas que les autres travailleurs de la municipalité aient eux aussi des augmentations. C'est clair que si nous sommes augmentés, les salaires de ceux qui travaillent en ville vont augmenter. Les travailleurs de Pierre Thibault nous appuient parce que leurs emplois sont en danger. Tant que nous serons mal payés, leur patron sera dans le rouge étant obligé de vendre ses camions plus chers que ceux que nous faisons."



Marcel Gill, président du syndicat.

"Le commissaire-enquêteur du Ministère du Travail a ordonné à la compagnie de me réintégrer dans mes fonctions parce qu'il a jugé que j'ai été mis à la porte illégalement. Mais la famille Thibault a décidé d'aller en appel. René Thibault m'a même dit qu'il irait jusqu'en cour suprême s'il le faut. Je suppose que c'est normal. La loi est faite pour les boss qui ont de l'argent et qui peuvent se servir de la lenteur des cours de justice pour nous affamer. Quand un boss pose un geste illégal, c'est normal. Quand c'est un travailleur, il a droit à la prison."